

REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE FRANCE MX FEMININ

ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ce Championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter, NJ ou NCA. Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

Un titre de Championne de France sera attribué dans les catégories suivantes :

- Mx Féminin scratch
- Mx Féminin 125cc

Age des pilotes :

Minimum 13 ans en 125cc 2 temps et 15 ans pour les autres cylindrées.

Cylindrée :

Classes 2, 3 et 4

Les cheveux longs doivent obligatoirement être attachés dans le casque.

ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2014 (voir article 6-2 du règlement général).

ARTICLE 3 – FORMULE

Le Championnat de France Mx Féminin 2014 se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

ARTICLE 4 – QUALIFICATIONS

La sélection des pilotes s'effectuera après les essais qualificatifs.

↻ S'il y a jusqu'à 40 pilotes :

Une séance d'essais chronométrés sera organisée pour déterminer l'ordre d'entrée des pilotes sur la grille.

↻ S'il y a plus de 40 pilotes :

Les pilotes seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement (classement de l'année précédente pour la 1ère épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves). Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

Les 20 pilotes les plus rapides du Groupe A et les 20 pilotes les plus rapides du Groupe B seront qualifiés.

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 80 pilotes, les groupes seront formés à 50 pilotes.

Dans le cas où le nombre de pilotes est inférieur à 40 et en accord avec le délégué, un ou plusieurs pilotes n'ayant pu prendre part aux qualifications pour cause de chute ou de panne de moto, pourront toutefois participer aux courses en se plaçant à la grille derrière les pilotes qualifiés. S'il y a plusieurs pilotes, leur ordre de placement sera pris en fonction des temps réalisés pendant les essais libres.

ARTICLE 5 – EPREUVES ET PRIX

- Durée :

Chaque épreuve de Championnat de France Mx Féminin se disputera en trois manches de 15mn plus 1 tour séparées par un intervalle de 1h10 minimum.

- Mise en place à la grille :

- Avant et au moment du départ, il est interdit à quiconque d'accéder à l'espace situé en avant de la grille.

- Avant et au moment du départ, seuls les pilotes pourront accéder derrière la grille et modifier leur place de départ sans utiliser outil.

- A la mise en place à la grille, les mécaniciens pourront accéder à la grille avec leur pilote afin de les aider à mettre le bloc fourche et les cales. Au signal du directeur de course, ils devront évacuer cette zone.

Le non respect de ces prescriptions pourra entraîner une amende de 75 € retenue sur les prix d'arrivée.

- Prix d'Arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée de primes d'arrivée suivantes :

	€		€		€		€
1	38	6	15	11	10	16	5
2	33	7	14	12	9	17	4
3	30	8	13	13	8	18	3
4	27	9	12	14	7	19	2
5	24	10	11	15	6	20	1
Soit : 272 € x 3 = 816 €							

Total du plateau : 3 200 € + 816 € = 4 016 €

ARTICLE 6 - HORAIRES

HORAIRES SUR UN JOUR :

La veille de l'épreuve :

9 h 00	12 h 00	Contrôle Administratif
13 h 30	20 h 00	Contrôles Administratif et Technique

Le jour de l'épreuve :

Matin :

A) Jusqu'à 40 pilotes :

8 h 00	8 h 50	Libre Organisateur
9 h 00	9 h 20	Séance essais libres 20 mn
Libre Organisateur		
11 h 00	11 h 20	Qualifications - 20 mn
11 h 25	11 h30	Test de départs

B) Plus de 40 pilotes :

8 h 00	8 h 25	Libre Organisateur
9 h 00	9 h 20	Séance essais libres Groupe A – 20 mn
9 h 25	9 h 45	Séance essais libres Groupe B – 20 mn
Libre Organisateur		
11 h 00	11 h 20	Qualifications Groupe A – 20 mn
11 h 25	11 h 30	Test de départs
11 h 35	11 h 55	Qualifications Groupe B – 20 mn
12 h 00	12 h 05	Test de départs
12 h 10		Libre Organisateur

Après Midi :

13 h 50	14 h 15	Consolante pilotes non qualifiés – 15 mn + 1 tour
14 h 20		Tour de reconnaissance
14 h 30		1 ^{ère} manche – 15 mn + 1 tour
Libre Organisateur		
15 h 50		Tour de reconnaissance
16 h 00		2 ^{ème} manche – 15 mn + 1 tour
Libre Organisateur		
17 h 20		Tour de reconnaissance
17 h 30		3 ^{ème} manche – 15 mn + 1 tour

HORAIRES SUR DEUX JOURS :

La veille de l'épreuve :

A) Jusqu'à 40 pilotes :

9 h 30	15 h 15	Contrôle Administratif
9 h 30	15 h 30	Contrôle Technique

16 h 00	16 h 20	Séance essais libres - 20 mn
Libre Organisateur		
17 h 10	17 h 30	Qualifications - 20 mn

B) Plus de 40 pilotes :

9 h 30	15 h 15	Contrôle Administratif
9 h 30	15 h 30	Contrôle Technique

14 h 20	14 h 40	Séance essais libres Groupe A – 20 mn
14 h 45	15 h 05	Séance essais libres Groupe B – 20 mn
Libre Organisateur		
16 h 25	16 h 45	Qualifications Groupe A – 20 mn
16 h 50	17 h 10	Qualifications Groupe B – 20 mn

Le jour de l'épreuve :

10 h 00	10 h 20	Séance d'essais libres – 20 mn
10 h 25	10 h 30	Tests de départ
Libre Organisateur		
13 h 10	13 h 30	Consolante pilotes non qualifiés – 15 mn + 1 tour
13 h 35		Tour de reconnaissance
13 h 45		1 ^{ère} manche – 15 mn + 1 tour
Libre Organisateur		
15 h 10		Tour de reconnaissance
15 h 15		2 ^{ème} manche – 15 mn + 1 tour

Libre Organisateur	
16 h 35	Tour de reconnaissance
16 h 45	3 ^{ème} manche – 15 mn + 1 tour

Les clubs auront la possibilité d'organiser la 1^{ère} manche le matin de l'épreuve.